**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

**Band:** 114 (2011)

**Artikel:** Les relations entre les princes-évêques de Bâle et de Strasbourg au

XVIIIe siècle : la croix et le voisin

Autor: Muller, Claude

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-684831

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### La croix et le voisin

# Les relations entre les princes-évêques de Bâle et de Strasbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle

# Claude Muller

De par sa curieuse configuration géographique, donc géopolitique, le diocèse de Bâle constitue l'un des plus beaux laboratoires du thème de la frontière, à la fois respectée et transgressée, dans l'Europe du XVIII° siècle. Si l'on peut croire que le thème retenu n'est qu'un sujet d'histoire religieuse, il n'en est rien. A travers le redoutable voisinage des Rohan, princes-évêques de Strasbourg, leurs homologues de Bâle sont confrontés à la fois aux appétits d'une dynastie cardinalice et à ceux du lys de la monarchie française.

Le traité de Westphalie de 1648 et les «réunions» de 1680-1681 avaient provoqué l'entrée de l'Alsace dans le royaume de France... du point de vue politique¹; mais, dans le même temps, engendré un invraisemblable kaléidoscope politico-religieux². En effet la bande septentrionale alsacienne, de Wissembourg à Lauterbourg, dépendait de l'évêque de Spire, dont l'essentiel des possessions se situait dans le Palatinat³. Dans la partie centrale, l'évêché de Strasbourg s'étendait non seulement sur la Basse Alsace, mais aussi sur la rive droite du Rhin⁴. Enfin au sud de la région, le diocèse de Bâle englobait une partie de la principauté épiscopale de Bâle, ainsi qu'une partie alsacienne, soit la quasi-totalité de la Haute Alsace⁵. La complexité ne s'arrêtait pas là, puisque l'évêché de Strasbourg possédait des terres en plein dans le diocèse de Bâle, à savoir le Mundat autour de Rouffach, d'Eguisheim à Soultzmatt, et nommait les chanoines de Lautenbach, en pleine vallée de Guebwiller.

L'imbroglio explique la difficulté d'appréhender une période historique, tant à cause de l'éclatement des fonds archivistiques que du contexte fluctuant de l'époque. La présente étude voudrait poser quelques jalons d'histoire diplomatique aux confins du royaume de France et de l'actuelle Suisse, sans prétendre à l'exhaustivité.

# L'irruption de la monarchie française en Alsace : Gaston de Rohan

L'histoire débute le 28 février 1701. A la suite de quelques pots-de-vin généreusement accordés et d'amicales pressions de l'intendant d'Alsace, les chanoines du grand chapitre de Strasbourg, en majorité allemands, élisent pourtant comme coadjuteur avec droit de succession le Parisien Gaston de Rohan<sup>6</sup>, un fils naturel de Louis XIV selon les dires du méchant duc de Saint-Simon. A la mort de Guillaume Egon de Fürstenberg<sup>7</sup>, prince-évêque en titre, le 10 avril 1704, Gaston de Rohan, un jeune trentenaire, lui succède *ipso facto*<sup>8</sup>. Un an plus tard, le 11 juillet 1705, Jean Conrad de Reinach Hirtzbach<sup>9</sup> est élu prince-évêque de Bâle, après sept tours de scrutin. Le prélat est presque cinquantenaire.

### Les difficultés de Jean Conrad de Reinach, le prestige de Gaston de Rohan

Consacré le 1er novembre 1705 dans la nouvelle cathédrale d'Arlesheim, Jean Conrad de Reinach Hirtzbach connaît un début d'épiscopat agité. Côté suisse, il entre en conflit avec les habitants de la prévôté de Moutier-Grandval (affaire du banneret Wisard) et la ville de Berne jusqu'à l'accord signé à Aarberg<sup>9a</sup> le 9 juillet 1711. De 1714 à 1717, les relations s'avèrent orageuses avec les bourgeois de La Neuveville (troubles réglés par le convenant de Reiben). Côté français, le princeévêque de Bâle se voit demander une prestation de serment de fidélité au roi de France pour ses possessions alsaciennes. D'où des démêlés avec le Conseil souverain d'Alsace en 1706, immédiatement à son arrivée sur le trône épiscopal<sup>10</sup>, réitérés en 1716<sup>11</sup>. Handicapé physiquement par un accident de cheval<sup>12</sup>, il reçoit un coadjuteur en la personne de son frère Jean-Baptiste de Reinach Hirtzbach. Elu, le 25 novembre 1724, délégué à Vienne pour obtenir l'aide de l'empereur et la répression des troubles éclatés dans l'Evêché, il meurt en 1734, trois ans avant son frère aîné à qui il devait succéder.

Alors que Jean Conrad de Reinach<sup>13</sup> paraît s'engluer, le jeune et pétulant Gaston de Rohan prend à bras-le-corps ses affaires diocésaines: lettre du 31 décembre 1704 de huit pages au ministre des affaires étrangères décrivant les chanoines du grand chapitre<sup>14</sup>; catéchisme à Rhinau le 14 juin 1706<sup>15</sup>, même s'il laisse la suite de la visite pastorale à son vicaire général Guillaume Tual<sup>16</sup>; présence dans l'hôtel particulier colmarien du Parisien Nicolas Augustin de Corberon<sup>17</sup>, premier président du Conseil souverain d'Alsace, pour la signature d'un contrat de mariage, le 10 mai 1707... Alors qu'il réside à Paris ou à Versailles en hiver, sa présence physique

en Alsace l'été lui permet d'être au courant de tout. Le voici qui annonce, le 11 avril 1708, la vacance de l'abbaye cistercienne de Lucelle<sup>18</sup>, relevant pourtant du diocèse de Bâle. Non seulement il circule en Basse Alsace, mais encore en Haute Alsace: le baron de Schauenbourg, à Herrlisheim, près de Colmar, commande de toute urgence du gibier pour sa sustentation, avant de l'héberger<sup>19</sup>. Tout ceci dans le contexte de la guerre de Succession<sup>20</sup> d'Espagne (1701-1714), où Rohan héberge les généraux français de passage sur la route entre Versailles et le théâtre des opérations<sup>21</sup>.

Coup sur coup, deux nominations étayent l'envergure de Gaston de Rohan. Désigné par Louis XIV pour le cardinalat dès 1706<sup>22</sup>, il est nommé par le pape le 18 mai 1712. Le 25 octobre 1712, Rohan fait part de son contentement au comte du Bourg: Bianchieri, camérier d'honneur de Sa Sainteté, qui m'a apporté la barrette, va demain à Strasbourg. Je le recommande aux bontés que vous avez pour moi et dont j'espère qu'il trouvera des marques dans vos attentions<sup>23</sup>. A Jean Conrad de Reinach, qui l'a complimenté pour son élévation au cardinalat, Gaston de Rohan répond, le lendemain 26 octobre: Soyez persuadé, je vous en supplie, de ma vive reconnaissance et de l'attachement sincère et inviolable avec lequel je vous honore plus que je ne puis vous le dire. Je me ferai toujours un honneur de vivre avec vous en bon voisin et en véritable ami et de vous rendre tous les services qui pourront dépendre de moi, trop heureux s'il s'en présentait quelque occasion<sup>24</sup>. L'année suivante, Gaston de Rohan obtient une nouvelle dignité. Il laisse éclater sa joie depuis Versailles, le 7 juin 1713: Enfin, mon cher comte [du Bourg], me voilà grand aumônier de France et pénétré de reconnaissance de la manière dont Sa Majesté m'a fait cette grâce. Je suis persuadé que vous vous y intéresserez plus que personne, parce que vous connaissez mes sentiments pour vous et la part que je prends à tout ce qui vous regarde. Je vous réserve le détail de la conversation que j'ai eue avec le roi sur ce sujet lorsque je serai en Alsace. Je suis accablé à l'heure qu'il est de visites, de compliments et de lettres. Tout ceci ne change rien à mon voyage et je compte partir le 13 [juin]<sup>25</sup>. En qualité de grand aumônier, le voici proche de la famille royale et quasiment au sommet de la hiérarchie ecclésiastique française. Le poste ne s'apparente pourtant pas à une sinécure, puisque Rohan se doit de résoudre la querelle janséniste<sup>26</sup>. En effet, le 8 septembre 1713, Clément XI signe la bulle *Unigenitus Dei Filius* qui condamne la doctrine janséniste. Dès lors le cardinal essaie de convaincre les oppositions<sup>27</sup>. Force est de reconnaître qu'au soir de sa vie, il s'y est épuisé, sans succès.

La chance sourit aussi au nouveau cardinal. A Wissembourg, au début de l'été 1719, vient de s'installer Stanislas Leszczynski. Ce dernier, roi déchu de Pologne, cherche immédiatement à tisser des liens et des relations. Rohan, dans un premier temps, se fait tirer l'oreille. Lorsque la cour porte son choix sur Marie Leszczynska pour devenir l'épouse de Louis XIV,

tout change. Gaston de Rohan, à une portée de carrosse venant de Saverne, trouve le chemin de Wissembourg. Le 29 avril 1725, Stanislas attend le cardinal cette après-midi<sup>28</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai, il note: Le cardinal m'a quitté hier nous ayant charmés par son petit séjour. J'irai le voir à Saverne<sup>29</sup>. L'annonce des noces a lieu le dimanche 27 mai 1725. C'est d'abord le curieux mariage de Strasbourg le 15 août, curieux en ce sens que le roi en personne est remplacé par un émissaire, lors de la cérémonie nuptiale. Le vrai mariage a lieu à Fontainebleau, le 5 septembre. Dans les deux circonstances, Gaston de Rohan officie. Peut-il être plus proche du pouvoir? Désormais, le voici qui courtise Stanislas, logé à Chambord depuis l'automne 1725. Le 6 mai 1726, Stanislas note au comte du Bourg: Le cardinal a été ici un jour. Il est reparti avant hier. Nous avons beaucoup raisonné ensemble sur ce qui occupe la cour<sup>30</sup>.

Comme cardinal, Gaston de Rohan participe aux conclaves de 1721, 1724 et 1730. Lors du troisième voyage – parti de Paris le 10 mars et de Rome le 2 avril –, mentionnons la présence d'un Reinach auprès du cardinal. Ce Reinach, dont nous n'avons pas pu cerner la relation familiale avec le prince-évêque de Bâle, apparaît dans une lettre du cardinal du 12 avril 1730: Madame de Reinach m'écrit pour que son fils qui est à Saint-Apollinaire puisse revenir avec Son Altesse Eminentissime quand il partira de Rome. Elle me donne 500 livres à cet effet. Ce jeune homme me paraît bien né. J'exécuterai les intentions de sa mère. Je vous prie de lui faire savoir. Mais il ne peut avoir dans la maison de Son Altesse Eminentissime la charge qu'a l'abbé de Montjoie parce qu'elle a été donnée avant qu'elle écrivît. De fait, Reinach rentre avec Rohan 2 Quant à l'abbé Simon Nicolas de Montjoie, autre sujet de l'évêque de Bâle, futur prince-évêque, le cardinal cherche à le faire entrer dans le grand chapitre de Bâle 3 dès le 30 octobre 1736.

#### L'irrésistible attirance du sud

A la date du 17 septembre 1734, dom Bernard de Ferrette, pieux et scrupuleux diariste, bénédictin de Murbach, note: Célestin de Beroldingen reçoit en grande pompe à Wesserling, le cardinal [Gaston] de Rohan, à son retour de Plombières. Et dès lors, je ne sais quelle démangeaison de démission en faveur du prince de Rohan Ventadour [Armand de Rohan, petit-neveu de Gaston de Rohan] tourmente notre abbé. Espéraitil, comme il en témoigne par écrit, raffermir ainsi l'union des deux abbayes [de Murbach et de Lure] et éviter les pensions? S'il en est ainsi, c'est fort bien<sup>34</sup>. Le projet prend rapidement corps. Le 9 août 1736, Gaston de Rohan écrit à de Beroldingen, abbé de Murbach: J'ai la satisfaction de penser que c'est vous et vous seul, sans que j'y aie aucune part, qui les avez formés et suivis et je vois que le roi saisit d'abord vos

vues, qu'il les approuve en tout et que Sa Majesté prend la résolution de les réaliser. Je ne puis m'empêcher de reconnaître que Dieu veut se servir de mon neveu et peut-être un peu de moi pour défendre votre abbaye contre ceux qui l'attaquent<sup>35</sup>. Le 13 août 1736, Beroldingen résigne en faveur d'Armand de Rohan, qui devient coadjuteur.

Sur ce décède, le 19 mars 1737, Jean Conrad de Reinach. Gaston de Rohan ne perd pas de temps. Il propose au ministère des Affaires étrangères de charger Antoine Richard Brunck, officier principal de l'abbaye de Murbach, d'exercer dans l'élection l'influence souhaitée par le roi de France. Le plan est accepté. Brunck annonce à Versailles qu'il se tiendra à deux lieues d'Arlesheim à l'époque du scrutin. L'abbé de Murbach – Armand de Rohan, depuis le décès de Célestin de Beroldingen - interviendra auprès du nonce à Lucerne, et le curé de Porrentruy, personne sûre désignée par Vanolles, intendant de Bourgogne, donnera tous les renseignements utiles sur la marche des événements<sup>36</sup>. Le 4 juin 1737, Jacques Sigismond de Reinach Steinbrunn<sup>37</sup> est appelé à l'épiscopat. Il est âgé de 54 ans, plus jeune d'onze ans que Gaston de Rohan. Le même jour, il annonce son élection à Louis XV. Dans la cohorte de ceux qui félicitent le nouveau prélat, Jean Christophe Brunck, conseiller au Conseil souverain d'Alsace, ose, le 9 juin: Mon absence à Saverne chez le cardinal [Gaston] de Rohan m'a privé de la satisfaction de m'acquitter plus tôt d'un devoir autant essentiel que respectueux pour avoir l'honneur de vous témoigner le plaisir particulier que je ressens dans la joie publique de la première messe de votre Altesse à la dignité épiscopale<sup>38</sup>. Le 21 août 1737, Gaston de Rohan, son cousin Constantin, la comtesse de Marsan et quelques autres personnalités arrivent à Murbach. Festins royaux, avalanche de visiteurs, magistrats, prélats, conseillers, seigneurs, grandes dames. Ce ne sont qu'allées et venues, félicitations, courbettes, salutations, transport de joie, grande chère et pour arroser le tout, vins de France et d'Espagne, maugrée dom Bernard de Ferrette<sup>39</sup>. Trois jours plus tard, le 24, arrive à Murbach Armand de Rohan pour la prise de possession. Le jeune Rohan reçoit un coadjuteur, en la personne de Léger de Rathsamhausen.

Revenons à Jacques Sigismond de Reinach Steinbrunn. Etait-il le candidat de la France et/ou celui de Rohan? Toujours est-il qu'ayant trouvé un Evêché en pleine révolte, il signe un traité avec la France en septembre 1739, laquelle lui promet aide et assistance. L'année suivante, Louis XV envoie à Porrentruy un détachement de quatre cents dragons et deux cents grenadiers. Les quatre chefs du mouvement paysan, Pierre Péquignat en tête, sont arrêtés et jugés; trois sont condamnés à mort et exécutés. Pour preuve de cette conjoncture trouble, citons ce mot de Seigle, depuis Löwenbourg, du 28 avril 1740, au prince-évêque de Bâle: *Il serait de mon devoir de me transporter à Porrentruy pour faire ma cour, mais* 

ayant appris que la persévérance de l'esprit mutin d'une partie des sujets avait obligé de faire entrer des troupes françaises au pas pour les ranger à leurs devoirs, je suppose que par telles conjonctures, elle aimerait mieux que je reste au poste<sup>40</sup>. Un an plus tard, le 25 avril 1741, l'abbé de Bellelay, impliqué dans les troubles en tant que président de l'Assemblée des Etats, évoque les difficultés du temps: Je viens implorer votre clémence sur moi et sur mon couvent dans cette triste conjoncture où je suis appelé à comparaître avec mon prieur devant l'inquisition établie à Delémont pour des matières auxquelles je n'ai cru prendre aucune part. L'abbé réitère sa fidélité et sa soumission envers son prince<sup>41</sup>.

En juin 1741, Courteille, ambassadeur de France auprès des Confédérés, note à M<sup>gr</sup> de Reinach: *Vous avez désiré le portrait du cardinal de Fleury et le ministre me l'a adressé*. Le prélat répond le 9 juin 1741: *Ce portrait m'est vraiment une preuve réitérée des bontés que ce grand ministre a toujours eues pour moi*. A Fleury, il note: *Je conserverai comme une précieuse relique de celui à qui je dois la paix et la tranquillité qui règnent aujourd'hui dans mes Etats et qui feront à jamais le bonheur de mon peuple et de ceux qui me succèderont pour le gouvernement<sup>42</sup>.* 

Pendant que le prince-évêque de Bâle se débat avec ses soucis, Gaston de Rohan, lui, quitte Paris le 24 février 1740 pour participer à son quatrième conclave. L'entourage de Mgr de Reinach est forcément au courant, comme en témoigne ce texte (du grand custos de Schauenburg?) du 21 février: Je suis très sensible aux offres obligeantes que vous me faîtes pour votre voyage de Rome. Il ne saurait vous être que très agréable par l'avantage que vous avez d'être de la suite de Mgr le cardinal à qui je vous prie de présenter mes humbles respects. Je plains Son Eminence d'être obligée de faire ce voyage dans une aussi rude saison. Mon temps d'envoyer ad limina est fixé pour l'année 1741. Je m'informerai auprès de M. de Messala [Jean-Baptiste Haus, suffragant de l'évêque de Bâle de 1729 à 1745] si l'usage permet d'anticiper. En ce cas je profiterai avec plaisir de vos bonnes dispositions. Nous savons que le Saint-Père est mort le 6 de ce mois. Aussi votre voyage est sûr.

Ce qui se passe chez le voisin est évidemment décortiqué partout. Le 9 février 1741, le suffragant Riccius remarque à son patron, le cardinal<sup>44</sup>: Les évêques de Bâle, Constance et Spire ont fait publier le jubilé. Celui de Spire commencera le premier dimanche de carême. Ne pensez-vous pas, M<sup>gr</sup>, de le faire publier aussi dans votre diocèse du moins au-delà du Rhin? Bientôt se profile l'ombre de Gaston de Rohan sur le grand chapitre de Bâle. Le chanoine de Landenberg étant décédé, Simon Nicolas de Montjoie parvient à s'y faire élire<sup>45</sup>. Sa réussite appelle une nouvelle tentative moins déguisée, puisqu'il s'agit d'un autre petit-neveu de Gaston de Rohan, le frère d'Armand, l'abbé de Murbach. Sa candidature apparaît au travers d'une lettre<sup>46</sup> de Jean Jacques Amelot de Chaillou, ministre des

Affaires étrangères, du 18 janvier 1742, adressée au cardinal lui-même: Je conviens d'avoir approuvé d'abord la pensée de Votre Eminence de faire tomber un canonicat au prince René et la même chose m'arrivera toujours quand il s'agira de quelque chose qui l'intéresse, mais après y avoir réfléchi, il m'a paru que la démarche auprès de l'empereur futur pour obtenir de lui cette grâce fera un mauvais effet par rapport à la France. Quand ils [les cantons de Bâle, Zurich et Berne] verraient une personne de votre nom dans le chapitre de Bâle, ils croiraient voir déjà évêque le prince René. Toutes ces considérations m'ont fait penser que ce projet n'est pas encore mûr.

Raison d'Etat ou volonté de circonscrire la puissance des Rohan? Toujours est-il que six mois plus tard la donne change à nouveau. Le 11 juillet 1742, Gaston de Rohan s'adresse au ministre: *Vous avez dû apprendre par vous-même l'élection de mon neveu à la coadjutorerie de Strasbourg.* A dieu ne plaise cependant que je me plaigne. Il ne sait point la langue allemande et ne lit point les gazettes, ni dans celle de Berne, ni dans celle de Francfort qui sont françaises 47.

### Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein en dépit de Gaston de Rohan

Le 21 juillet 1743, Bruges, avocat au Conseil souverain d'Alsace, mais surtout jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères, informe Amelot de Chaillou, à Versailles, de l'aggravation de la maladie de M<sup>gr</sup> de Reinach Steinbrunn: Son chapitre se propose de lui donner un coadjuteur et il y consent. On a même formé le dessein de hâter cette élection et il se fait déjà des intrigues. Deux partis divisent le chapitre. Les uns, nés Allemands, cherchent à faire tomber le choix sur un chanoine de leur nation et il est à craindre qu'ils n'entraînent dans leur parti quelques Français. L'autre parti est celui des chanoines nés Français, je veux dire Alsaciens. Ceux-ci sont à la vérité en plus grand nombre, mais l'envie que plusieurs d'entre eux ont de devenir évêque de Bâle pourrait partager ce parti en plusieurs branches, ce qui rendrait la fraction des Allemands supérieure, parce qu'ils paraissent d'accord sur le sujet qu'ils voudront porter à la coadjutorerie<sup>48</sup>.

Le prince-évêque de Bâle ne décède en définitive que le 16 décembre 1743. Gaston de Rohan est immédiatement mis au courant par Brunck, chancelier de Murbach, qui œuvre pour lui. Ce dernier évoque un homme dont le chapitre se sert dans ses vues les plus secrètes. Il l'a invité à venir à Guebwiller sous prétexte de quelques propositions intéressantes et lui a expliqué la véritable raison de l'entrevue. Le mystérieux personnage ne s'engage toutefois pas. Antoine Richard Brunck suggère un expédient.

L'évêque défunt a contracté de grandes dettes. Si donc on voulait tenter une postulation, il faudrait offrir le payement des dettes passives avec le consentement de Rome. Un plan infiniment compliqué, alors que l'élection est fixée au 22 janvier.

Le cardinal annonce à Amelot qu'il a demandé à François Antoine Gobel<sup>49</sup>, conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1729 à 1757, d'engager le suffragant Haus, son oncle par alliance, à faire offre au roi de son suffrage. Le conseiller Gobel ne peut refuser, en considération de la place qu'il occupe. Gaston de Rohan dévoile son jeu: il avance la candidature de Constantin de Rohan. La réponse, datée du 12 janvier 1744, expédiée de Bâle, est loin de répondre aux espoirs du prince-évêque de Strasbourg. Brunck déclare qu'il est trop tard pour songer à modifier les intentions des capitulaires. Selon lui, l'échec du projet ne fait aucun doute. Si l'ambassadeur du roi montre toute l'envie possible de servir le prince Constantin, l'émissaire d'Amelot en Suisse, Butler de Kilcop, estime qu'il aurait fallu s'y prendre plus tôt. Il serait, à son avis, aussi inutile qu'indécent de se rendre à Arlesheim pour compromettre le suffragant Haus. L'échec de la candidature imaginée par le cardinal de Rohan est complet le 22 janvier 1744. Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein est élu prince-évêque de Bâle. Mais le cardinal s'attache aussitôt à préparer l'avenir. Butler indique à Amelot: J'ai prié de Courteille de tâcher de faire tomber le canonicat, qui allait vaquer par la promotion du nouvel évêque, sur le prince Constantin. Là encore, rien ne se fait.

### S'affirmer face aux Rohan

Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein<sup>50</sup> est âgé de quarante ans quand il monte sur le trône épiscopal de Bâle. *Il était très digne. Chose rare, son père et sa mère vivent encore l'un et l'autre,* commente dom Bernard de Ferrette<sup>51</sup>. Rohan en a alors soixante-dix. Et le jeune quadragénaire<sup>52</sup> réussit à défier le septuagénaire, couvert de gloire.

### A qui profite la venue de Louis XV en Alsace en 1744?

Pour comprendre la venue du roi de France dans la partie orientale du royaume, il nous faut tout d'abord rappeler le contexte. Depuis quatre ans se poursuit la guerre de Succession d'Autriche. Après le décès du cardinal de Fleury, à la fin de 1743, Louis XV, âgé de trente-trois ans, manifeste le désir de gouverner seul. Au cours de l'hiver 1743 à 1744, les préparatifs militaires s'intensifient. La France évite d'atteindre directement l'Autriche, mais attaque son alliée, l'Angleterre, dans les Flandres.

Une diversion compromet la suite des opérations. Dans la nuit du 30 juin 1744, Charles de Lorraine passe le Rhin et envahit la Basse Alsace, prenant rapidement Lauterbourg, Wissembourg<sup>53</sup> et Saverne<sup>54</sup> où il pille le château épiscopal de Gaston de Rohan.

Dans cette situation alarmante, Louis XV décide de se porter en personne au secours de la province menacée, mais tombe malade à Metz. Rétabli le 19 août, il envisage d'aller en Alsace. Dès le 20 août, le prince-évêque de Bâle demande à pouvoir rencontrer le roi. Ce dernier se rend à Strasbourg, où il est reçu en grande pompe par Gaston de Rohan<sup>55</sup>. Le 10 octobre, Louis XV rencontre Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein à Sélestat<sup>56</sup>. Certes le prince-évêque de Bâle<sup>57</sup> fait serment d'allégeance au roi, certes il met à sa disposition une compagnie dont le statut est comparable aux troupes de Suisses déjà au service de la monarchie française, mais il s'est montré et a marqué son territoire. Est-ce un hasard si, sur le chemin du retour, il s'arrête à Murbach<sup>58</sup>, dont le prince-abbé n'est autre, rappelons-le, qu'Armand de Rohan, petit-neveu de Gaston, évidemment absent?

M<sup>gr</sup> Rinck de Baldenstein ne laisse pas davantage passer l'occasion du passage de la dauphine <sup>59</sup> Marie Josèphe de Saxe à Colmar le 29 janvier 1747. Même s'il doit passer sous les fourches caudines de la monarchie française qui lui impose de se présenter incognito, sous le nom de prévôt de Saint-Imier et non en qualité de prince-évêque de Bâle, M<sup>gr</sup> Rinck de Baldenstein est encore une fois bien présent, nouvelle manière de baliser son territoire. *Nonobstant l'incognito que j'ai gardé, j'ai été reçu de manière très distinguée et au-delà de ce qu'un prince étranger peut prétendre*, écrit-il le 9 février.

#### L'ombre de Constantin de Rohan

Si l'éphémère passage d'Armand de Rohan sur le trône épiscopal de Strasbourg de 1749 à 1756 ne peut guère inquiéter M<sup>gr</sup> Rinck de Baldenstein, en revanche la double élection <sup>60</sup> de Constantin de Rohan le 23 février 1756, puis, dans la foulée, de celle de son neveu, Louis de Rohan, comme coadjuteur, laisse présager un changement de la donne.

Pour l'heure, le conseiller François Antoine Gobel regarde plus vers Bâle. Le 10 octobre 1756, il informe <sup>61</sup> Mgr Rinck de Baldenstein de l'entrée dans le clergé d'un troisième fils: *Mon fils l'official* [Jean-Baptiste Joseph Gobel] aura eu l'honneur de rendre compte du changement d'état de mon fils l'avocat qui s'est déterminé à troquer sa robe de palais contre un petit collet et comme j'ai fait profession toute ma vie de ne point gêner la vocation de mes enfants, je donne d'autant plus volontiers mon consentement à celle-ci que je vois que l'état ecclésiastique est plus compatible avec son humeur et ses inclinations que l'état du monde. Puisque Votre

Altesse veut bien contribuer à ce changement par les arrangements qu'elle a permis si gracieusement à l'official de prendre pour résignation de son canonicat de Delémont, il ne me reste qu'à lui faire mille et mille remerciements de ses bontés et la supplier très instamment d'y joindre une seconde grâce, tant pour ce fils que pour son frère cadet qui doit aller aussi au séminaire de Strasbourg vers la fin de ce mois et où j'espère pour lui une place franche dans le courant de l'année, en leur accordant la permission de prendre la tonsure ici à Colmar des mains de l'abbé de Pairis ou de celui d'Ebersmunster, afin d'avoir le premier caractère de la cléricature qui le rendent habiles à posséder des bénéfices, avant qu'il se mette aux études de la théologie. (...) Votre Altesse sait qu'il n'y aura point d'ordination de sitôt dans l'évêché de Strasbourg et, pendant ce temps-là, mon fils pourrait manquer un canonicat que mon frère le prévôt est disposé de lui résigner ici à Colmar.

Les administrations diocésaines n'en fonctionnent pas moins. Ainsi, Lantz, le provicaire général de l'évêché de Strasbourg, écrit<sup>62</sup> à son confrère, Jean Georges Victor Cattin, promoteur au sein de la curie du diocèse de Bâle, le 6 octobre 1757: Espach a été chez moi, il y a une quinzaine de jours. Il n'est plus question de la permutation avec Muller. Il y a aujourd'hui une autre [affaire] sur le tapis avec un chanoine d'Haguenau de votre diocèse. Je ferai mon possible pour la faire réussir, parce que j'aime beaucoup mieux le voir chanoine que curé. Ou le même au même<sup>63</sup>, le 7 mai 1758: Il y a quelques années qu'un certain gentilhomme a adressé une supplique à feu M<sup>gr</sup> le cardinal de Soubise [Armand de Rohan] pour le prier de vouloir bien s'intéresser à ce que l'on donne un curé royal aux habitants de Kunheim, proche le Rhin, du côté de Marckolsheim. Le cardinal lui a répondu que Kunheim était du diocèse de Bâle et qu'en conséquence il devait s'adresser à M<sup>gr</sup> le prince-évêque de Bâle. Aujourd'hui le curé d'Artzenheim de votre diocèse a écrit à M<sup>gr</sup> d'Arath [Toussaint Duvernin, suffragant de Constantin de Rohan de 1757 à 1785], qu'il y avait cinq ménages catholiques dans le dit Kunheim, que ces pauvres gens sont déjà différentes fois venus le supplier de vouloir bien ne pas les décevoir. (...) Comme M<sup>gr</sup> d'Arath sait que nous sommes en correspondance, il m'a prié de vous en donner avis.

Le prince-évêque de Bâle ne manque pourtant pas de s'affirmer sur son territoire. Sa visite pastorale les 6 et 7 juin 1760 à Colmar<sup>64</sup>, lors de laquelle il rend visite à Messieurs du Conseil souverain d'Alsace, à Niedermorschwihr où il donne la confirmation le 12, à Lapoutroie le 30 où il rencontre les cisterciens de Pairis, paraît pour le moins triomphale<sup>65</sup>. Mais c'est aussi dans le vivier de la robe colmarienne que Constantin de Rohan pêche. Ainsi Gérard écrit<sup>66</sup> de Saverne, le 2 août 1760: *Il a plu à Son Altesse Sérénissime M<sup>gr</sup> l'évêque de Strasbourg me tirer du barreau de Colmar pour m'honorer de l'office de son chancelier. Cette circonstance* 

me fait quitter le diocèse de Votre Altesse Sérénissime et contraint ma famille d'en émigrer. J'ai un fils qui aspire à l'état ecclésiastique, mais il ne peut espérer aucun ordre sans la permission de Votre Altesse Sérénissime. J'ose prendre la liberté de la supplier de lui accorder la faculté de recevoir tous les ordres dans le diocèse de Strasbourg et de lui procurer le dimissoire [autorisation d'ordination par un autre évêque que le diocésain] nécessaire à cet effet. Il revient sur la question, le 6 novembre: Il ne m'a pas été possible de satisfaire à ce qu'exige M<sup>gr</sup> l'évêque de Bâle, ni de procurer le consentement par écrit de notre prince pour agréger et incorporer mon fils au clergé de Strasbourg, à cause du départ de ce même prince pour Paris.

### Les deux sexagénaires

Ayant plu au Tout-Puissant d'appeler à soi Joseph Guillaume [Rinck de Baldenstein], évêque de Bâle, prince du Saint Empire, le jour d'hier, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, nous devons vous en faire part. C'est en ces termes<sup>67</sup> que le chapitre de Bâle informe Christophe de Klinglin, premier président du Conseil souverain d'Alsace, de la mort du prélat. Le magistrat ne se doute pas alors que celui qui va le remplacer, élu le 26 octobre 1762, n'est autre que son propre beau-frère, Simon Nicolas de Montjoie, un sexagénaire à la santé chancelante. Curiosité: il a, à un an près, le même âge que Constantin de Rohan. Dans la masse des félicitations qui affluent, relevons le compliment<sup>68</sup> laconique de Louis de Rohan (et non Constantin, tout un symbole), en provenance de Paris: Le chapitre de Bâle doit s'applaudir de son choix. Je l'ai appris avec la plus grande satisfaction. C'est une justice qu'il vous doit. La personne de Votre Altesse et le nom qu'elle porte étaient bien faits pour mériter la préférence. Et prêtons une attention à cet écrit de Jean-Baptiste Gobel à Constantin de Rohan, depuis Porrentruy<sup>69</sup>: Son Altesse sait que nous nous sommes conduits dès la première origine de cette affaire [l'élection?] par vos lumières et conseils et que le tout a été concerté avec vous. (...) Comme je sais, M<sup>gr</sup>, que vous vous êtes intéressés à la composition de notre cour ecclésiastique, j'ai l'honneur de vous faire part de celle que Son Altesse vient d'arrêter. Elle m'a fait la grâce de me nommer son grand vicaire. Elle a nommé official l'abbé [Melchior Joseph] Tardy, natif de Porrentruy. Le prince a aussi accordé le titre de grand vicaire à l'abbé Klinglin son neveu.

Des bribes permettent d'appréhender la poursuite des échanges entre les deux administrations diocésaines <sup>70</sup>. Depuis Strasbourg, Lantz note à Cattin le 29 mai 1764 : *D'Arath est actuellement à Clermont en Auvergne, mais comme il faut que les lettres pour ce pays-là passent par Paris, il ne la recevra que dans huit jours*. Le 6 février 1765, Jeanjean, supérieur du

séminaire de Strasbourg, remercie Cattin pour l'envoi d'un mandement du prince-évêque de Bâle et envoie en retour celui du prince-évêque de Strasbourg. Citons encore cette autre missive de Jeanjean à Cattin du 24 janvier 1766: Je ne puis rien marquer de positif [sur vos séminaristes diocésains], attendu la brièveté du temps qu'ils se trouvent sous ma direction. Trois sont partis à Colmar: Payen, Stein, Mittelberger. Ils seront tous bons sujets s'ils veulent s'appliquer, ce qu'ils n'ont guère fait ici. Ils fréquentent la théologie à Colmar ainsi que je leur ai conseillé. Jeanjean ajoute: M<sup>gr</sup> d'Arath a ordre de Son Eminence de faire observer la loi de l'abstinence pendant tout le carême. Le froid a été ici excessif. La cherté des vivres et autres raisons semblaient exiger la dispense, mais l'on a cru devoir préférer le parti pris pour maintenir, du moins autant qu'on peut, la discipline de l'Eglise. On mettra cependant dans le mandement une modification pour laquelle on exhortera les pasteurs à être très faciles pour dispenser.

C'est surtout un ensemble de correspondances<sup>71</sup> d'un certain Cattin, établi en l'hôtel de Rohan, Rue de Varenne à Paris, avec celui qu'il appelle son «cher cousin», Jean Georges Cattin, promoteur de l'officialité de Bâle, qui nous montre en définitive comment Porrentruy ne cesse de lorgner vers Saverne. Le 8 septembre 1766, le premier note: Nous partirons jeudi de Saverne pour Mutzig et nous y resterons jusqu'à la fin du mois. De là, nous irons passer deux jours chez M<sup>gr</sup> d'Arath à Strasbourg. Son Eminence ne partira [à Paris] que le 20 ou 24 du mois prochain. Il y a eu une grande fête le jour de la Saint-Louis [25 août] au château. Avec une comédie et beaucoup de joie. Son Eminence jouit d'une santé la plus parfaite. Il y avait plus de cent couverts. Le 14 janvier 1767, Cattin est à Rochefort et écrit au promoteur: Une violente attaque de goutte qu'a eue Son Eminence M<sup>gr</sup> le cardinal de Rohan nous a retardé dans notre voyage pour Paris. Cette maladie a beaucoup alarmé toute sa nombreuse famille. Cette goutte s'est totalement civilisée et n'aura aucune fâcheuse suite. Son Eminence a fait bâtir une très belle maison à Rochefort pour elle seule et vivre dedans comme un chartreux. La maison s'appelle la Chartreuse. Sa compagnie consiste de M<sup>me</sup> de Klinglin, le baron de Bedetz et l'abbé Amariton. Tous les princes et princesses qui sont venus pour le voir ont logé au château. Le 8 juin 1767, il annonce encore sa venue: Nous partirons pour Strasbourg et Saverne où nous resterons tout l'été.

Dans les relations entre les princes-évêques, la politesse et la préséance vont de pair. Le point de départ d'un litige, vite désamorcé, apparaît en 1771 à l'abbaye de Munster<sup>72</sup>, située dans le diocèse de Bâle. Dom Sinsart, abbé de Munster, y avait réussi à faire élire, deux ans auparavant, le religieux de son choix comme coadjuteur. L'élu, Dom Aubertin, s'adresse à M<sup>gr</sup> Simon Nicolas de Montjoie pour lui demander d'être consacré, non par le suffragant de Bâle, mais par celui de Strasbourg. La démarche est

appuyée par Dom Sinsart. Le 22 mai 1771 parvient, de Porrentruy, la réponse qui fuse sèchement: Ce serait contraire aux droits de notre siège épiscopal. Nous nous déclarons opposants. Et, le 24 mai, M<sup>gr</sup> de Montjoie réitère son refus à Dom Aubertin, évoquant une brèche sensible aux droits de son évêché.

Le 31 mai 1771, Toussaint Duvernin s'empresse de calmer le jeu: Il ne me fallait que le moindre signe de la volonté de Votre Altesse pour en faire la règle de ma conduite dans le projet de bénédiction de M. le co-adjuteur de Munster. Il ne m'a parlé qu'une seule fois, il y a plus de deux mois, du désir qu'il avait que je voulusse bien venir faire cette cérémonie dans son abbaye, à quoi je lui répondis que je ne pouvais et ne voulais le faire qu'avec la permission expresse et par écrit de Votre Altesse, ce qu'il me dit qu'il solliciterait. Je puis protester à Votre Altesse que je me serais bien gardé d'en exécuter le contenu que par permission et même délégation formelle de Votre Altesse. Je la supplie en conséquence de la fidélité de la déclaration que j'ai l'honneur de lui faire, de ne porter aucun soupçon sur celle de mes sentiments de respects pour son siège et, j'ose ajouter, de zèle pour sa personne.

Reste à relater un dernier épisode. Le service solennel pour la mort de Louis XV a lieu à la cathédrale de Strasbourg<sup>73</sup> le 27 juin 1774. Constantin de Rohan note le lendemain<sup>74</sup>: *Je me suis rendu ici pour assister au service qui a été fait pour le roi dans ma cathédrale où j'ai été assez content de l'ordre et de la décence qui ont été observés dans cette cérémonie. J'ai été, comme vous le pensez, très assiégé par bien du monde. Je vais me mettre demain en route pour mon voyage en Suisse*. Au cours de ce voyage, qui l'amène par Bâle et Soleure jusqu'à Berne, le cardinal reçoit de la bibliothèque de Berne deux manuscrits précieux concernant l'évêché de Strasbourg<sup>75</sup>.

## Louis de Rohan envahissant, puis ridiculisé

A Porrentruy, l'ecclésiastique qui monte est Jean-Baptiste Gobel. Le 2 janvier 1772, il remercie Toussaint Duvernin, suffragant de l'évêque de Strasbourg, pour l'intérêt témoigné à sa nomination de suffragant de Bâle. Il conclut <sup>75a</sup>: Daigne le ciel, en prolongeant les jours d'un prélat aussi utile à l'Eglise, me donner les forces pour suivre dans ma nouvelle carrière le modèle de sa charité et ses vertus. Alors que les princesévêques de Bâle se succèdent, Gobel constitue la permanence du suivi administratif.

### Louis de Rohan et l'élection de Frédéric de Wangen

Au décès de M<sup>gr</sup> Simon Nicolas de Montjoie s'ouvre, le 5 avril 1775, la succession épiscopale <sup>76</sup>. Un mois plus tard, le 16 mai, le comte de Vergennes, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, intervient auprès de Gobel pour assurer le succès du candidat de Louis XVI, Louis de Rohan. Le coadjuteur de Constantin de Rohan avait adressé un mémoire à Versailles dès la mort de M<sup>gr</sup> de Montjoie: *Il a toujours été intéressant d'avoir un évêque de Bâle qui fût français*. Picamihl de Casenave, chargé d'affaires du roi à Soleure, est choisi pour intervenir à Arlesheim. Il est porteur de lettres à remettre au doyen du chapitre et au chapitre lui-même. Mais le 21 mai 1775, Vergennes annonce soudainement: *Suivant des avis de ce qui se passe pour l'élection de l'évêque de Bâle, il y a lieu de croire que le prince Louis de Rohan y rencontra plus de difficultés qu'on ne l'a prévu.* De fait, le 29 mai 1775, Frédéric de Wangen, le plus strasbourgeois des chanoines du chapitre, délégué cinq ans auparavant à Strasbourg pour complimenter Marie-Antoinette, est élu.

Bon prince si on peut écrire, Constantin de Rohan le félicite<sup>77</sup>, depuis Paris, le 15 juin 1775: Les sentiments que j'ai voués de tout temps à votre Altesse et à sa maison lui sont de sûrs garants de la satisfaction véritable avec laquelle j'ai appris son élévation au siège de Bâle. Je me suis fait un plaisir de la témoigner dans le moment même au baron [Conrad] de Wangen, son frère, et je vous prie, Monsieur, d'être bien persuadé que j'en ressens un sensible de renouveler ici à Votre Altesse un compliment aussi sincère que les sentiments de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

Gobel, de son côté, insiste pour que Picamihl s'emploie à apaiser le courroux prévisible du coadjuteur de Strasbourg: Je me persuade que ce seigneur me rend trop de justice pour croire que j'eusse négligé de manifester mon zèle et ma bonne volonté pour lui si j'eusse pu le faire efficacement. Je suis trop convaincu de sa charité pour exiger de moi le sacrifice de ma fortune à pure perte pour lui. La baronne d'Oberkirch, quant à elle, nous donne ce portrait du nouveau prélat ?8: On nous annonça [en février] M<sup>8r</sup> l'évêque de Bâle, le baron de Wangen de Geroldseck (...) un homme d'une cinquantaine d'années fort respectable et fort assidu à ses devoirs (...) qui venait nous inviter à son sacre.

Quant à Gobel, bien vu de Wangen, il tisse patiemment sa toile. Le 13 novembre 1777, la rentrée du Conseil souverain [à Colmar] s'est faite avec beaucoup de pompe. L'évêque de Lydda [Gobel] a chanté pontificalement la messe rouge [la couleur du manteau des conseillers], assisté d'un nombreux clergé. (...) Le livre des évangiles a été donné à baiser à tous les Messieurs. (...) L'évêque de Lydda est ensuite entré à la Chambre en soutane et en manteau long violet. Il a été placé sur le banc des gens

du roi. (...) L'avocat général, à la fin de son discours, s'est tourné vers l'évêque de Lydda à qui il a fait un compliment. Le premier président, dans un discours très élégant, a fait pareillement l'éloge de ce prélat<sup>79</sup>.

### Le second échec de Louis de Rohan (1782)

Le 12 octobre 1782, le même Gobel<sup>80</sup> s'adresse à Vergennes: Je préviens la lettre officielle (...) pour (...) annoncer la mort du prince-évêque Frédéric de Wangen, décédé hier d'une fièvre putride80a... Mon empressement est d'apprendre de votre Excellence quelles pourraient être dans ces circonstances les vues du roi relativement au successeur. Dans sa réponse du 19, Vergennes demande d'abord un tableau exact et détaillé des qualités de tous les capitulaires, de leurs vues (...), de leurs amis et de leurs espérances. Ce qui nous permet de connaître le chapitre, version Gobel bien entendu: Votre Excellence trouvera dix-sept capitulaires ayant droit de voter, de manière qu'il faudra neuf voix pour l'élection canonique d'un successeur audit siège. Dans le nombre de ces dix-sept capitulaires, nous ne sommes que trois sujets du roi: deux nobles et un gradué. Les deux nobles sont le comte de Montjoie d'Hirsingue et le baron de Reinach de Steinbrunn. Le premier n'a aucune vue sur l'épiscopat. Le second est un ecclésiastique très méritant et très capable, mais il est jeune et tout nouveau dans le chapitre. Gobel ajoute, de manière prémonitoire: Le baron de Roggenbach me paraît, ainsi qu'à tout le public, le plus propre et le plus digne d'occuper le siège vacant, tant par rapport à ses qualités personnelles que parce qu'il est d'une famille qui a déjà donné un évêque à l'Eglise de Bâle, qui est alliée avec plusieurs familles d'Alsace et qui s'est toujours montrée très dévouée à la France.

Entretemps, Louis de Rohan, cardinal en 1778, devenu *ipso facto* évêque de Strasbourg à la mort de Constantin de Rohan le 11 mars 1779, intervient à Versailles dans le but de poser à nouveau sa candidature au siège épiscopal de Bâle. Vergennes lui répond le 28 octobre 1782: *Votre Eminence désirerait que l'ambassadeur du roi en Suisse fût autorisé à déclarer que son élection serait agréable à Sa Majesté. Avant de pouvoir être informé des dispositions du chapitre à votre égard, le roi s'étant déterminé à ne prendre aucune part directe et indirecte à la future élection, Sa Majesté croit d'autant moins devoir changer de résolution que je ne dois pas vous dissimuler, M<sup>gr</sup>, que Sa Majesté, très attachée aux principes de l'Eglise de France, ne verrait pas volontiers la réunion des deux évêchés sur la tête d'un de ses sujets.* 

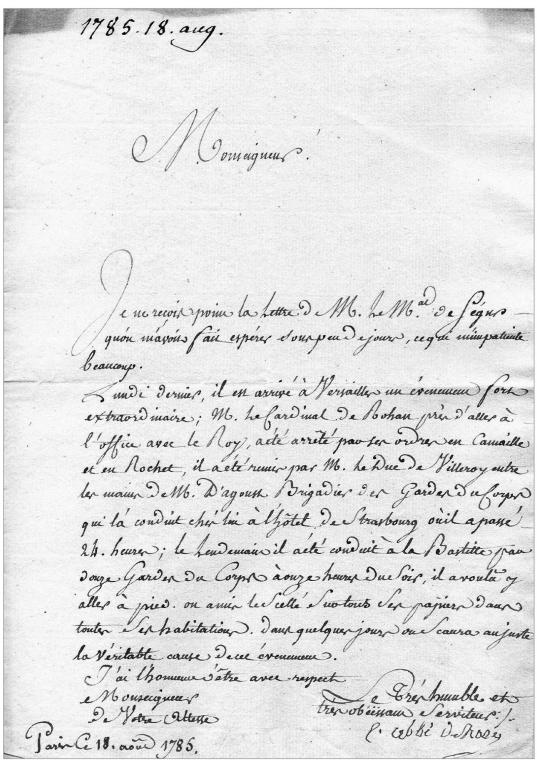
Louis de Rohan tente une démarche parallèle à Vienne. Peine perdue. Les capitulaires, réunis pour la première fois à Porrentruy, élisent, le 25 novembre 1782, Joseph Sigismond de Roggenbach, lequel se brouille immédiatement avec Jean-Baptiste Gobel, en raison du projet de ce dernier

tendant à créer un diocèse de Haute Alsace, à Colmar, détaché de celui de Bâle.

#### La déconfiture de Louis de Rohan

Pour relater la fin de l'histoire, il nous faut lire ensemble la correspondance qu'adresse l'abbé de Raze<sup>81</sup>, depuis Paris ou Versailles, au prince-évêque de Bâle, soit une lettre par jour ou tous les deux jours 82, une source extraordinaire pour connaître la cour de France<sup>83</sup> ou l'épiscopat français<sup>84</sup>. Une remarque d'emblée pour débuter: l'abbé de Raze se soucie, dans un premier temps, fort peu des Rohan. Lorsque Constantin de Rohan décède le 11 mars 1779, le chargé d'affaires est uniquement préoccupé par l'arrivée de Gobel à Paris<sup>85</sup>. La seule et unique mention du prince-évêque de Strasbourg date du 3 avril 178086: Le cardinal de Rohan est passé hier pour retourner en Alsace. Le maréchal de Contades prend congé dimanche prochain. Après un silence de quatre ans, apparaît une deuxième mention, le 27 juin 1784: Je n'ai pas cru devoir faire aucune démarche pour Koetschet. Elles auraient été inutiles et auraient pu compromettre votre Altesse vis-à-vis du cardinal de Rohan qui aurait pu trouver qu'elle se mêlât des affaires de son diocèse. Ce sera lui qui sera seul maître de cette affaire-là et le garde des sceaux ne s'en rapportera qu'à lui. Est-il meilleur preuve de prudence vis-à-vis de ce puissant et encombrant voisin?

Quasi absent de la correspondance de Raze, Louis de Rohan devient tout à coup omniprésent à la suite de la célèbre et invraisemblable mésaventure du collier de la reine<sup>87</sup>. Tout commence le 18 août 1785: Lundi dernier, il est arrivé à Versailles un événement fort extraordinaire: M. le Cardinal de Rohan, près d'aller à l'office avec le roi, a été arrêté par ses ordres en camail et en rochet. Il a été remis par M. le Duc de Villeroy entre les mains de M. d'Agoût, brigadier des gardes du corps, qui l'a conduit chez lui à l'hôtel de Strasbourg, où il a passé 24 heures. Le lendemain, il a été conduit à la Bastille par douze gardes du corps à onze heures du soir. Il a voulu y aller à pied. On a mis le scellé sur tous ses papiers dans toutes ses habitations. Dans quelques jours, on saura au juste la véritable cause de cet événement<sup>88</sup>.



Lettre de l'abbé Jean Fau de Raze (1714-1793), ambassadeur des princes-évêques de Bâle à la cour de France, à l'évêque Joseph Sigismond de Roggenbach, de Paris, le 18 août 1785.

De Raze informe son évêque des développements parisiens de l'affaire du collier de la reine. Le cardinal de Rohan vient d'être arrêté. On remarquera la signature autographe de l'abbé de Raze, d'une écriture hésitante (la lettre a été écrite par un secrétaire). AAEB, 3 J 2/1 (© AAEB)

Dès lors, de Raze entretient régulièrement M<sup>gr</sup> de Roggenbach de l'évolution du dossier. Le 28 novembre 1785: L'affaire du cardinal de Rohan qui devait avoir lieu demain au Parlement est différée parce que le gouvernement a adressé de nouvelles pièces au procureur général. L'assemblée devait être nombreuse. Plusieurs des maîtres de requêtes et des conseillers honoraires qui ne vont pas ordinairement au Parlement se proposent d'y assister. En attendant, M<sup>me</sup> de La Motte fait distribuer un mémoire singulier que je tâcherai de faire parvenir à Votre Altesse. Le mémoire en question est envoyé le 2 décembre: Il n'est pas trop bien écrit, mais il fera connaître à Votre Altesse la nature de l'affaire et, qui plus est, les folies et les extravagances du prétendu comte de Cagliostro qui ont brouillé les vues du cardinal.

Les relations se succèdent, ainsi le 16 décembre: Avant-hier, mercredi, l'affaire du cardinal a été rapportée au Parlement. L'assemblée a duré matin et soir. Hier, jeudi, on a été aux opinions depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures et demie. Le cardinal a été décrété de prise de corps. On a rendu le même décret contre M. et M<sup>me</sup> de La Motte, Cagliostro et M<sup>me</sup> Oliva. De 58 voix, il y en a eu 47 pour décret de prise de corps et 11 pour décret d'ajournement personnel. Le 18 janvier 1786, le cardinal a subi, il y a quelques instants, un premier interrogatoire. Le 28, jeudi prochain doit se faire le rapport des interrogatoires faits à la Bastille au cardinal de Rohan. Le 22 février, le mémoire de Cagliostro paraît. Il est couru avidement. Il y en a 140000 exemplaires imprimés. J'en envoie un à Votre Altesse. Il partira vendredi prochain. Elle pourra le faire recoudre. Je l'ai décousu pour que cela ressemble à des papiers. Le procès du cardinal a été réglé à l'extraordinaire, ce qui retardera le jugement <sup>89</sup>.

Au beau milieu de ces informations apparaît, le 5 mars 1786, un autre souci: Je me suis pressé de m'occuper de l'affaire la plus essentielle qui est l'érection d'un évêché à Colmar. Je ne suis pas surpris qu'on saisisse la circonstance de la vacance de l'abbaye de Murbach pour la mettre en avant<sup>90</sup>. Les mésaventures rohanesques reviennent bientôt. Le 15 mars 1786, l'abbé Georgel [secrétaire particulier du cardinal] vient d'être exilé à Mortagne<sup>91</sup>. Le 31 mars, Raze annonce qu'un chevalier de Malte part pour Porrentruy pour apporter la littérature parue<sup>92</sup>. Le 4 avril, le princeévêque écrit: De tout ce qui a été imprimé sur l'affaire du cardinal, il ne m'est rien parvenu que les mémoires de La Motte<sup>93</sup>. Puis il ajoute: J'ai pris des arrangements pour visiter la partie de mon diocèse située en Alsace, où je compte me rendre le 18 [avril] pour cinq à six semaines. Raze continue d'envoyer ses notes. Le 14 mai 1786, on commencera le rapport de l'affaire du cardinal lundi 22 de ce mois et elle pourra être jugée avant la Pentecôte. On assure que, par rapport au décret du Consistoire rendu contre lui, le roi a décidé qu'il n'y aurait plus de cardinaux français. Ce décret qui est contraire aux maximes du royaume ne lui a point été

signifié<sup>94</sup>. Mi-mai, le cardinal de Rohan doit être conduit aujourd'hui à la Bastille dans une chambre qu'on lui a destinée près de la Conciergerie pour subir son dernier interrogatoire. Il sera jugé mercredi<sup>95</sup>.

L'abbé de Raze fournit aussi l'épilogue: Le Parlement a rendu sa sentence. M<sup>me</sup> de La Motte est condamnée à être enfermée; le cardinal est acquitté <sup>96</sup>. Toutefois Louis XVI, mécontent de cette décision, exile Rohan à la Chaise-Dieu. Raze complète le 10 octobre 1786: Le Cardinal a obtenu la permission de venir à l'abbaye de Marmoutier près de Tours, où l'air est beaucoup plus doux qu'à l'abbaye de la Chaise-Dieu <sup>97</sup>. Louis de Rohan reste exilé jusqu'en décembre 1788. Revenu en Alsace début 1789, il entreprend une grande tournée qui le conduit de Saverne et Strasbourg <sup>98</sup> jusqu'à Colmar <sup>99</sup> et Rouffach. Il ne constitue plus une menace pour le diocèse de Bâle. Et déjà se profile la Révolution <sup>100</sup>.

Au terme de la lecture de ce long dossier, on voit bien combien la singulière configuration du diocèse de Bâle est source de difficultés pour le prince-évêque: difficultés diplomatiques avec l'empereur et le roi de France tout d'abord, difficulté de voisinage avec les puissants Rohan ensuite. Toutefois, malgré l'envergure et les tentatives d'ingérence de ces derniers, les prince-évêques de Bâle successifs ont réussi à maintenir, vaille que vaille, leur indépendance. Avec habileté certes, mais aussi avec un brin de chance.

Claude Muller est professeur à l'Université de Strasbourg et directeur de l'Institut d'histoire d'Alsace.

#### **ABRÉVIATIONS**

AAEB: Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy ADBR: Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg ADHR: Archives départementales du Haut-Rhin à Colmar AMAE: Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris

AM: Archives municipales BM: Bibliothèque municipale

#### **NOTES**

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Georges LIVET, *L'intendance d'Alsace sous Louis XIV (1648-1715)*, Strasbourg-Paris, 1956, 1084 p.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Claude MULLER, «Politische Grenze und religiöse Grenze. Das Elsass im 18. Jahrhundert», in *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. 154, 2006, p. 241-270.

- <sup>3</sup> *Idem*, «Frontières politiques et frontières religieuses: l'évêque de Spire et la monarchie française au XVIII<sup>e</sup> siècle», in *L'Outre-Forêt*, N° 129, 2005, p. 53-62.
- <sup>4</sup>Louis CHÂTELLIER, «Frontière politique et frontière religieuse. L'exemple du diocèse de Strasbourg (1648-1789)», in *Etudes européennes. Mélanges offerts à Victor-Lucien Tapié*, Paris, 1973, p. 149-170.
- <sup>5</sup> Pierre REBETEZ-PAROZ, *Les relations de l'évêque de Bâle avec la France au XVIIIe siècle*, Saint-Maurice, 1943, 486 p. et Damien BREGNARD, «Le diocèse de Bâle à la fin de l'Ancien Régime», notice historique accompagnant la carte éponyme (à paraître, voir Dictionnaire du Jura sur Internet).
- <sup>6</sup> René METZ, «L'accession du premier Rohan à l'évêché de Strasbourg: le jeu de la diplomatie royale», in *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, N° 11, 1967, p. 227-240.
- <sup>7</sup> *Idem*, «Les Fürstenberg et les Rohan, princes-évêques de Strasbourg au service de la cause française», in *Deux siècles d'Alsace française*, Strasbourg, 1948, p. 61-77.
- <sup>8</sup> Louis CHÂTELLIER, «Gaston de Rohan», in *Nouveau dictionnaire de biographie alsa*cienne (NDBA), N° 32, 1998, p. 3265-3267.
- <sup>9</sup> Marc GLOTZ, «Jean Conrad de Reinach Hirtzbach», in *NDBA*, N° 31, 1998, p. 3142. Catherine BOSSHART-PFLUGER, «Reinach, Jean Conrad de (Hirtzbach)», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 10, 2011.
  - <sup>9a</sup> Original du traité conservé aux AAEB, B 245/23.
- <sup>10</sup> ADHR, 1 J 6, fs. 306-316. Le 5 octobre 1706, le ministre Chamillart ordonne à Corberon, premier président du Conseil souverain d'Alsace, de faire diligence contre l'évêque de Bâle, faute par lui d'avoir fait des foi et hommage au roi pour raison des fiefs qu'il possède, situés en Alsace, sous la domination de Sa Majesté. M<sup>gr</sup> de Reinach Hirtzbach réplique le 17 novembre 1706: Ceux qui ont mis la question sur le tapis ont fort mal informé la cour et fait peu de réflexion sur la nature de mes biens et terres en Alsace. Ce ne sont pas des fiefs, mais des biens propres. Me charger aujourd'hui d'une pareille sujétion et nouveauté ne saurait que donner de l'ombrage aux chefs et membres de l'Empire. (...) L'exemple de l'évêque de Strasbourg ne saurait être tiré en conséquence à mon égard (...) vu que ce prélat peut et doit jouir, en vertu de l'article 44 du traité de Ryswick, de tous les honneurs et droits régaliens d'un prince d'Empire à l'égard des bailliages.
- <sup>11</sup> Claude MULLER, «Le chanoine de Thann [Joseph Antoine Schwilgué], l'évêque de Bâle et la monarchie française (1716)», in *Annuaire de la société d'histoire de Thann-Guebwiller*, t. 21, 2004-2005, p. 101-107.
- <sup>12</sup> L'évêque aimait la chasse. Dom Martène et dom Durand, venus en Alsace pour chercher des documents pour l'édition d'une *Gallia Christiana*, se trouvent à Lucelle le 13 octobre 1709: La ville de Porrentruy n'étant qu'à deux lieux de Lucelle [une dizaine de kilomètres], nous crûmes que nous devions y aller pour saluer le prince. Lorsque nous y arrivâmes, il était à la chasse aux alouettes, à laquelle il se plaît. Nous fûmes le trouver au lieu de son divertissement et nous lui vîmes prendre quelques alouettes en notre présence, cité par Auguste STOEBER, Curiosité de voyages en Alsace, Colmar, 1874, p. 89.
- <sup>13</sup> Jean Conrad de Reinach écrit au comte du Bourg, représentant du gouverneur en Alsace à cette époque, le 31 janvier 1726: *Quoique de temps à autre, j'ai fait faire les visites de mon diocèse par mes officiers ecclésiastiques* [notamment par Jean Christophe Haus, évêque de Domitiopolis, suffragant de 1704 à 1725], *j'ai néanmoins trouvé qu'il était du devoir et d'une nécessité indispensable qu'elle le fût sans retard par l'évêque même. En effet, je m'y serais rendu partout en personne si mon âge avancé l'avait permis et que mon coadjuteur, l'évêque d'Abdese* [Jean-Baptiste de Reinach, évêque in partibus d'Abdera] *ne s'était pas offert de suppléer à mes infirmités. Il y a lieu d'y vaquer cette année et de commencer par l'abbaye de Masevaux, qui étant avec la plus grande partie de mon diocèse sous la domination du roi, je n'ai voulu manquer de vous en avertir, AAEB, A 109a.* 
  - <sup>14</sup> AMAE, Série Mémoires et Documents, fonds Alsace, t. 34, fs. 34-39.

- <sup>15</sup> ADBR, G 6194, cité par Louis CHÂTELLIER, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans le cadre de l'ancien diocèse de Strasbourg (1650-1770)*, Paris, 1981, p. 245.
- <sup>16</sup> Claude MULLER, «Visite pastorale de Guillaume Tual (1706)», in *Annuaire de la société d'histoire des quatre cantons*, t. 24, 2006, p. 41-46 et «Aussitôt qu'on aura la paix. La visite pastorale de Guillaume Tual dans les chapitres ruraux de Rhinau et de Marckolsheim en juin 1706», in *Annuaire de la société d'histoire de la Hardt et du Ried*, t. 18, 2005-2006, p. 57-67.
  - <sup>17</sup> ADHR, 4 E Colmar I 44.
  - 18 AMAE, t. 34, f. 25.
- <sup>19</sup> Auguste Marie Pierre INGOLD, «Mère Pacifique, abbesse d'Alspach», in *Revue catholique d'Alsace*, 1899, p. 443.
- <sup>20</sup> Claude MULLER, Guerres et paix sur la frontière du Rhin au XVIII<sup>e</sup> siècle, Annuaire de la société d'histoire du Ried Nord, 2007, 302 p.
- <sup>21</sup> Les ennemis ont pris le parti de se retirer après la prise de Mons [en Belgique]. Je compte aller à Saverne coucher avant Sarrebourg. J'espère vous dire adieu et à l'intendant chez l'évêque de Strasbourg, écrit le maréchal d'Harcourt au comte du Bourg depuis Wissembourg le 2 novembre 1709, Bibliothèque de l'Arsenal de Paris, ms. 6618, f. 157. Je pense être à Saverne le 19 [mai 1711]. Je crois que M<sup>®r</sup> de Strasbourg y sera arrivé dans ce temps-là et vous ne serez pas fâché de le voir si vos affaires vous permettent de vous y rendre, écrit cette fois le maréchal Besons, au même du Bourg, Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, ms. 6617, f. 160.
- <sup>22</sup> Riccius, qui accompagne le futur suffragant Tual dans la visite pastorale du chapitre rural de Rhinau, écrit, le 16 juin 1706, à Hilsenheim: Son Altesse [Gaston de Rohan] a envoyé un exprès au grand vicaire avec la nouvelle que le roi avait nommé mon dit seigneur au cardinalat et, en action de grâce, mon dit seigneur le grand vicaire a chanté le Te Deum laudamus en présence de toute la communauté qui en a témoigné une grande joie et a ainsi fini la visite, ADBR, G 6194, f. 34.
  - <sup>23</sup> Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6619, f. 145.
- <sup>24</sup> Cité par Alfred RIBEAUD, «Les princes de Rohan et l'Etat jurassien. Les vues des cardinaux de Rohan, princes-évêques de Strasbourg, sur l'Evêché de Bâle», in *L'Alsace et la Suisse à travers les siècles*, Strasbourg, 1952, p. 241-264, ici, p. 241.
- <sup>25</sup> Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6619, f. 149. Ce qui explique son absence à la procession de la Fête-Dieu le 15 juin 1713, menée par Tual, voir Joseph GASS, «Procession de la Fête-Dieu à Strasbourg», in *Revue catholique d'Alsace*, 1935, p. 146.
  - <sup>26</sup> Vincent THUILLIER, Rome et la France: la seconde phase du jansénisme, Paris, 1901.
- <sup>27</sup> Le 18 novembre 1713, depuis Paris, dom Auguste Calmet écrit à dom Matthieu Petitdidier, abbé de Saint-Léopold: *On ne sait rien de certain sur la constitution. Le cardinal de Rohan a été incommodé pendant quelques jours. Cependant l'affaire de l'examen presse toujours,* Bibliothèque épiscopale de Nancy, MB 59, f. 193, renseignement aimablement fourni par M. Gilles Banderier.
  - <sup>28</sup> Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6615, f. 184.
  - <sup>29</sup> *Ibidem*, f. 186.
  - 30 Ibid., f. 230.
  - 31 ADBR, G 2584, f. 117.
  - 32 Ibid., f. 140.
- <sup>33</sup> AMAE, fonds Alsace, t. 41, f. 423, voir Claude MULLER, «Le pied à l'étrier. Simon Nicolas de Montjoie, un protégé de Gaston de Rohan (1736)», in *Annuaire de la société d'histoire du Sundgau*, 2005, p. 191-195.
- <sup>34</sup> Auguste Marie Pierre INGOLD, «Le diarium de dom Bernardin de Ferrette», dans *Revue catholique d'Alsace*, 1894, p. 621 et Claude MULLER, «Un binôme curieux et dispendieux. Les abbayes de Murbach et Lure de part et d'autre des Vosges au XVIII<sup>e</sup> siècle», in *Dialogues transvosgiens*, N° 23, 2008, p. 75-98.

- <sup>35</sup> AMAE, fonds Alsace, t. 41, f. 368.
- <sup>36</sup> Alfred RIBEAUD, art. cit., p. 243.
- <sup>37</sup> Marc GLOTZ, «Jacques Sigismond de Reinach Steinbrunn», *NDBA*, N° 31, 1998, p. 3149. Catherine BOSSHART-PFLUGER, «Reinach, Jacques Sigismond de (Steinbrunn)», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol.10, 2011.
  - <sup>38</sup> AAEB, A 10/11.
  - <sup>39</sup> Auguste Marie Pierre INGOLD, «Le diarium...», p. 626-627.
  - <sup>40</sup> ADHR, 1 G 5/4, f. 13.
- <sup>41</sup> *Ibid.*, f. 19. Ce fonds rassemble les lettres envoyées, comme il est d'usage à l'époque, à l'occasion de la fête du prélat. Citons quelques échantillons. Ainsi, l'abbesse d'Ottmarsheim, de La Touche, écrit le 25 avril 1740: Je me donne l'honneur de faire mon compliment à votre Altesse le jour de sa fête, laquelle je lui souhaite parfaitement heureuse et la réduction de ces sujets à une perpétuelle soumission (f. 8). Le conseiller Walcourt, depuis Colmar, le 26 avril 1740, adresse ses vœux que je fais pour sa prospérité et pour une longue régence. Je la supplie de ne point douter de la sincérité de mes souhaits (...) et de vouloir se souvenir de mon fils aîné (f. 12). Le chanoine Léo et Joseph Vignoli cosignent ce mot le 30 avril 1741: Nous ne manquerons point de redoubler les prières au Seigneur pour qu'il daigne combler Votre Altesse de ses plus précieuses bénédictions par l'intercession du grand saint qu'elle a choisi pour son glorieux patron et dont elle imite si parfaitement les vertus (f. 24). La réponse type, du 2 mai 1742, de Mgr de Reinach est la suivante: Très sensible à tous les bons souhaits faits à l'occasion du jour de ma fête, vous me trouverez toujours très utile en tout ce qui dépendra de moi (f. 34). Jean-Baptiste de Landenberg note, le 30 avril 1744: Mon épouse et moi, nous nous étions fermement proposés d'avoir l'honneur de faire notre cour à Votre Altesse pour le jour de sa fête, mais le mauvais temps et les pluies continuelles qui ont rendu les chemins quasi impraticables ont obligé de différer cet honneur à un autre temps (f. 48).
  - <sup>42</sup> AAEB, A 10/12, p. 135.
  - <sup>43</sup> AAEB, A 108/3.
  - 44 ADBR, G 297, f. 40v.
- <sup>45</sup> Riccius écrit à Rohan le 26 avril 1741: De Montjoie, notre chanoine, est parti pour solliciter ce canonicat qui a vaqué dans le mois du chapitre. Le cardinal répond: Je ferai recommander, par la cour, de Montjoie s'il est encore temps, ADBR, G 297, f. 36v et 61v. Le 11 mai 1741, les chanoines s'adressent à Fleury: Nous sommes charmés de pouvoir informer Votre Eminence du choix unanime que nous venons de faire de l'abbé de Montjoie. Pénétrés que nous sommes de la plus vive reconnaissance des marques de protection que nous ressentons tous les jours de Sa Majesté, nous voudrions de plus en plus nous en rendre dignes, ADHR, 1 G 4/1, f. 41.
  - <sup>46</sup> AMAE, fonds Alsace, t. 43, f. 148.
  - 47 Ibid., f. 33.
  - <sup>48</sup> Tout ce passage d'après Alfred RIBEAUD, art. cit., p. 243-250.
- <sup>49</sup> Claude MULLER et Jean-Luc EICHENLAUB, *Messieurs. Les Magistrats du Conseil souverain [d'Alsace] et leurs familles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Colmar, 1998, p. 95-97. François Antoine Gobel est le père de Jean-Baptiste, futur suffragant du diocèse de Bâle et évêque constitutionnel de Paris.
- <sup>50</sup> Patrick BRAUN, *Josef Wilhelm Rinck von Baldenstein (1704-1762). Das Wirken eines Baslers Fürstbischofs in der Zeit der Aufklärung*, thèse, Fribourg, 1981, 286 p.; Philippe FROIDEVAUX, «Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein», in *NDBA*, N° 31, 1998, p. 3223-3224.
  - <sup>51</sup> Auguste Marie Pierre INGOLD, «Le diarium...», p. 696.
- <sup>52</sup> Parmi les lettres de félicitations qui affluent comme de coutume, citons celle du frère du conseiller du Conseil souverain, Guillaume Sigismond Gobel, prévôt du chapitre Saint-Martin de Colmar, le 19 mars 1744: *Inutilement attendais-je le beau temps pour aller faire ma cour à*

Votre Altesse à Porrentruy puisqu'encore aujourd'hui les grandes pluies ont inondé tout le pays, ADHR, 1 G 5/4, f. 58.

- <sup>53</sup> Claude MULLER, L'Outre-Forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle, Strasbourg, 2004, 240 p.
- <sup>54</sup> Henri HEITZ, Aspects de Saverne au siècle des Rohan (1704-1787), Saverne, 2006, 64 p.
- <sup>55</sup> Détails dans Claude MULLER, *Le siècle des Rohan: une dynastie de cardinaux en Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 2006, 446 p., p. 172-186.
- <sup>56</sup> Claude MULLER, «Sélestat, Colmar... Canossa? L'allégeance de M<sup>gr</sup> Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein à la monarchie française (1744 et 1747)», in *Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, 2007, p. 133-140.
- <sup>57</sup> Le 8 octobre 1744, Schnorff, grand doyen du chapitre, écrit à M<sup>gr</sup> Rinck de Baldenstein: Les troubles d'Alsace l'été passé, les armées en Brisgau et les mouvements de celles-ci sans interruption et particulièrement la délation (sic) du sacre de Votre Altesse m'ont obligé de différer une demande épiscopale pour faire visite de deux chapitres ruraux, AAEB, A 109a.
- s<sup>8</sup> Le 12 octobre 1744, le prince-évêque de Bâle, Joseph Rinck de Baldenstein nous a rendu visite [à Murbach]. Il s'en revenait de Sélestat où il avait été présenter ses hommages au roi Louis XV qui s'apprêtait à aller assiéger Fribourg. Le souverain avait reçu l'évêque très gracieusement. Avec quelques chanoines de Bâle qui l'accompagnaient, le prélat réjouit par sa présence le Florival, note Bernard de Ferrette, in Auguste Marie Pierre INGOLD, «Le diarium...», p. 697.
- <sup>59</sup> AAEB, B 191/3; AM Colmar, BB 46, fs. 126-132. Voir aussi Claude MULLER, «Les princes-évêques de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in Actes de la Société jurassienne d'Emulation, t. 112, 2009, p. 136-137.
  - 60 ADBR, G 2765; Claude MULLER, Le siècle des Rohan..., p. 258.
- <sup>61</sup> AAEB, A 49/1, cité par Louis KAMMERER, «Népotisme et cumul dans l'ancien diocèse de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Archives de l'Eglise d'Alsace*, 1988, p. 115-126.
  - 62 AAEB, A 85/112.
  - 63 AAEB, A 85/104.
  - 64 AM Colmar, BB 46, f. 200.
  - 65 Claude MULLER, Le siècle des Rohan..., p. 272-274.
- 66 AAEB, A 85/105. Rappelons l'importance de Colmar pour le prince-évêque de Bâle, qui apparaît bien dans cette note du 6 juin 1758 de Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein à Christophe de Klinglin (BM Colmar, ms. 501, f. 355): Il est de ma sollicitude pastorale de donner des soins particuliers au clergé de la ville de Colmar, siège du Conseil souverain et la ville la plus considérable de mon diocèse. Je sais les difficultés et les retards qui pourraient se rencontrer dans l'exécution de mon projet s'il n'était appuyé de votre autorité. Autre exemple, cette remarque de Dupont fils à Casimir Henri Radius, conseiller intime de la seigneurie des Ribeaupierre de 1778 à 1787, du 13 septembre 1780: Les princes d'Allemagne possessionnés en Alsace établissent des agents à Colmar pour la conservation de leurs intérêts, pour les augmenter et pour perfectionner les dons qu'ils tiennent des principes de la féodalité. Le prince de Wurtemberg, le cardinal de Rohan, le prince de Darmstadt ont chacun des conseillers de cour et agents à la suite de leurs affaires pendantes à Colmar.
  - 67 AAEB, A 10/15.
- <sup>68</sup> AAEB, A 10/15. Voir Claude MULLER, «M<sup>gr</sup> Simon Nicolas de Montjoie, les Klinglin et les Gobel (1762-1775). Contribution à l'histoire du diocèse de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle», in *Revue d'Alsace*, N° 128, 2002, p. 281-313.
  - 69 ADBR, G 1455, f. 1150.
  - <sup>70</sup> AAEB, A 85/106 (les trois exemples).
  - <sup>71</sup> Toutes ces missives dans AAEB, A 85/106.
  - <sup>72</sup> AAEB, A 56/3.
  - <sup>73</sup> ADBR, G 3507.

- <sup>74</sup> ADBR, G 1455, f. 115.
- <sup>75</sup> Alexandre STRAUB, «Geschichtskalender des Hochstiftes und des Münsters von Strassburg», in *Revue catholique d'Alsace*, 1891, p. 352. Les deux princes-évêques de Bâle et de Strasbourg se sont-ils rencontrés?
  - <sup>75a</sup> AAEB, A 107.
  - <sup>76</sup> Tout cet épisode dans Alfred RIBEAUD, art. cit., p. 252-257.
  - <sup>77</sup> AAEB, A 10/18, p. 41.
- <sup>78</sup> Suzanne BURKARD, Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1785, Paris, 2000, p. 92-93.
  - <sup>79</sup> BM Colmar, ms. 118, t. 2, f. 202.
  - 80 Tout ce passage d'après Alfred RIBEAUD, art. cit., p. 257-259.
- Sur la maladie et la mort du prince de Wangen, voir Jean-Pierre GIGON, Damien BREGNARD, Bernard CHAPUIS, Observations médico-chirurgicales extraites du journal de pratique de Nicolas Godin (1727-1805), chirurgien des quatre derniers princes-évêques de Bâle à Porrentruy, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 2009.
- <sup>81</sup> Jean Fau de Raze, né à Besançon le 22 février 1714, fils d'un conseiller du roi de France auprès de la chancellerie du Parlement de Franche-Comté, deux sœurs religieuses, docteur en théologie en 1737, ordonné prêtre en 1738, s'installe à Paris et s'occupe à partir de 1751 des affaires des évêques de Bâle à la cour de France. Il décède à Paris le 19 avril 1794. Voir Michel HOF, *L'abbé de Raze, ambassadeur des princes-évêques de Bâle à Paris de 1751 à 1793*, mémoire de licence d'histoire, Neuchâtel, 1996, 228 p.
  - 82 AAEB, 3 J 2/1; voir aussi 1 J 7 et 3 J 17.
- <sup>83</sup> La grossesse de la reine [Marie-Antoinette] se soutient à merveille et elle jouit d'une parfaite santé (9 novembre 1784). On attend d'un jour à l'autre l'accouchement de la reine qui se porte bien. Votre Altesse a sans doute entendu parler de Beaumarchais qui a fait assez de bruit jusqu'ici dans la capitale et qui s'y fait une espèce de célébrité. Il a été arrêté avanthier (10 mars 1785), AAEB, 3 J 2/1.
- <sup>84</sup> L'évêque de Chartres est mort, il laisse vacant son évêché, le cordon bleu, la place de grand aumônier de la reine et l'abbaye de Bussai qui vaut 60000 livres de rente (17 janvier 1780). L'évêché de Liège est actuellement vacant. L'archevêque de Cambrai, Rohan, chanoine du chapitre, est parti sur le champ pour aller solliciter des suffrages. On ne sait pas si l'archiduc Maximilien se mettra sur les rangs. C'est un bon et gros évêché (6 mai 1784). On m'a dit que l'archiduc Maximilien ne se mettrait pas sur les rangs pour l'évêché de Liège. (...) Le prince de Salm, évêque de Tournai, est sur les rangs, AAEB, 3 J 2/1. De multiples indications sur les abbayes, ainsi: On assure que M<sup>lle</sup> de Bourbon, fille du prince de Condé, va être abbesse de Remiremont, l'abbaye étant vacante par la mort de la princesse Charlotte (20 juin 1786).
- <sup>85</sup> AAEB, 3 J 2/1. L'évêque de Lydda est arrivé hier en bonne santé (10 mars 1779). L'évêque de Lydda a été fort bien accueilli dans la capitale (19 mars 1779).
  - 86 AAEB, 3 J 2/1.
  - 87 Claude MULLER, Le siècle des Rohan..., p. 369-394.
- ss AAEB, 3 J 2/1, cité par M. HOF, *op. cit.*, p. 74. Les autres citations qui suivent sont inédites. Klinglin, pour qui Mgr de Roggenbach avait demandé l'abbaye de Clairefontaine, remercie en septembre 1785 et conclut: *Les bruits touchant aux affaires* [de Louis de Rohan] *ne lui sont pas favorables. Personne ne le plaint et les vœux sont qu'il ne revienne pas de sitôt dans la province*, AAEB, A 107.
  - <sup>89</sup> AAEB, A 82/1 (des lettres de Raze dans le dossier Murbach).
- <sup>90</sup> Projet initié par Gobel et qui aboutira plus tard à la Révolution française. Relevons ce que Raze écrit le 18 avril 1789: Pour ce qui regarde l'érection d'un évêché à Colmar, il a été désiré même du temps de vos prédécesseurs par la ville et le Conseil souverain. Ils veulent profiter de la grande fermentation qu'il y a dans le royaume, AAEB, RR 53, f. 4. Le 30 avril 1789, l'évêque de Lydda est arrivé vendredi dernier chez moi à midi. Je lui ai donné un morceau à

manger. Il est parti pour Versailles à 2 heures et demie. A la fin du dîner, je n'ai point dissimulé à l'évêque de Lydda que je m'opposerai de toutes mes forces aux délibérations prises dans les assemblées de Colmar et de Belfort, AAEB, RR 53, f. 11.

- <sup>91</sup> AAEB, A 82/1. Dans toute l'Alsace, il n'est question que de cette affaire. Ainsi Salomon écrit à Cointoux le 6 janvier 1786: *Il n'y a rien de nouveau concernant l'affaire de notre cardinal. Cela dure bien longtemps et je ne conçois pas comment il peut résister,* AM Haguenau, JJ 182.
  - <sup>92</sup> AAEB, 3 J 2/1.
  - 93 AAEB, A 82/1.
  - <sup>94</sup> AAEB, 3 J 2/1.
  - 95 AAEB, A 82/1.
- <sup>96</sup> AAEB, 3 J 2/1. Le 7 juin 1786: *Voilà le cardinal libre. Il faut espérer qu'il aura dans peu toute satisfaction et qu'il rentrera en grâce,* note Salomon à Cointoux, AM Haguenau, JJ 183, f. 19.
  - <sup>97</sup> AAEB, 3 J 2/1.
- <sup>98</sup> Le cardinal de Rohan est arrivé hier soir [à Strasbourg]. Il m'a très bien reçu. Je dîne et je soupe aujourd'hui chez lui, note le 4 février 1789 de Dietrich père à son fils, Archives De Dietrich à Reichshoffen, 50a/7/20.
- <sup>99</sup> Arrivée du Cardinal de Rohan après son exil. Le cardinal a comblé d'honneur tous Messieurs et leur a dit qu'il lui avait tardé de venir exprimer sa reconnaissance à la compagnie pour ce qu'elle avait fait pour accélérer sa liberté, note Holdt le 9 février 1789, BM Colmar, ms. 118, f. 9.
- Claude MULLER, «L'opposition et l'opportunité. M<sup>gr</sup> Joseph de Roggenbach, Jean-Baptiste Gobel et les débuts de la Révolution française», in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, t. 110, 2007, p. 179-191.